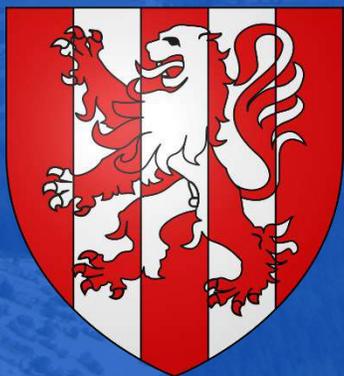


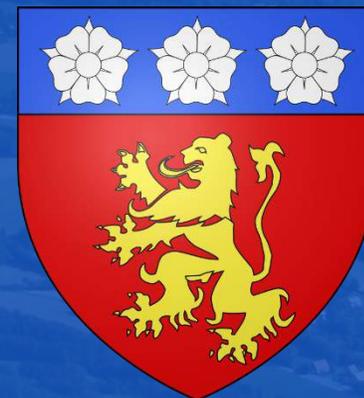
REUNION PUBLIQUE

autour du projet de

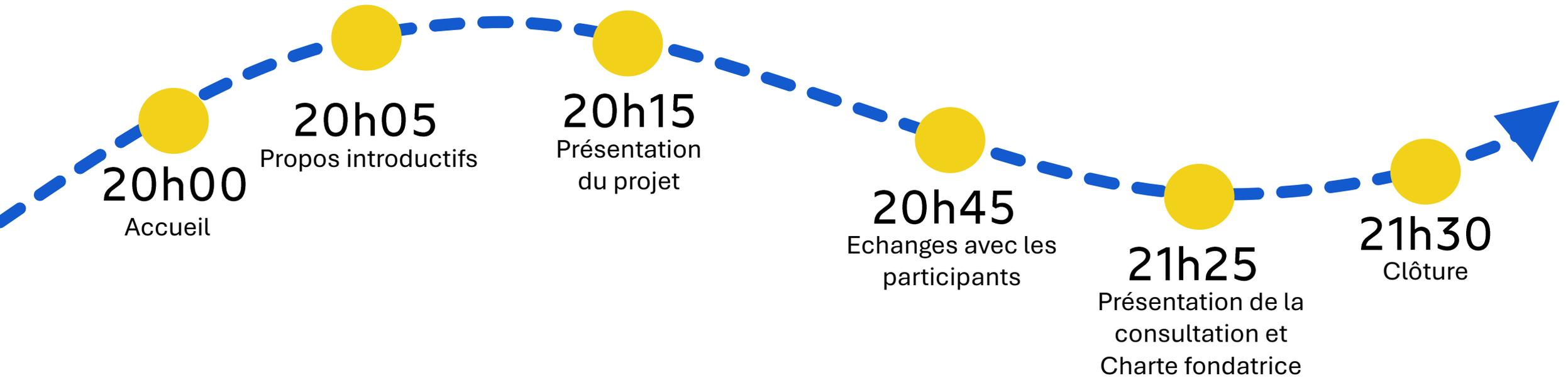
commune nouvelle



Saint-Bonnet-en-Champsaur
La Fare-en-Champsaur



Déroulé de la réunion



Les ingrédients pour bien fonctionner ensemble

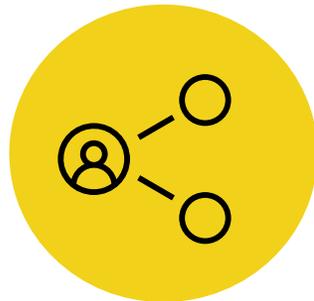
Écoutons-nous
attentivement



Ne nous jugeons pas,
soyons bienveillants



Partageons la parole pour que
chacun.e puisse s'exprimer



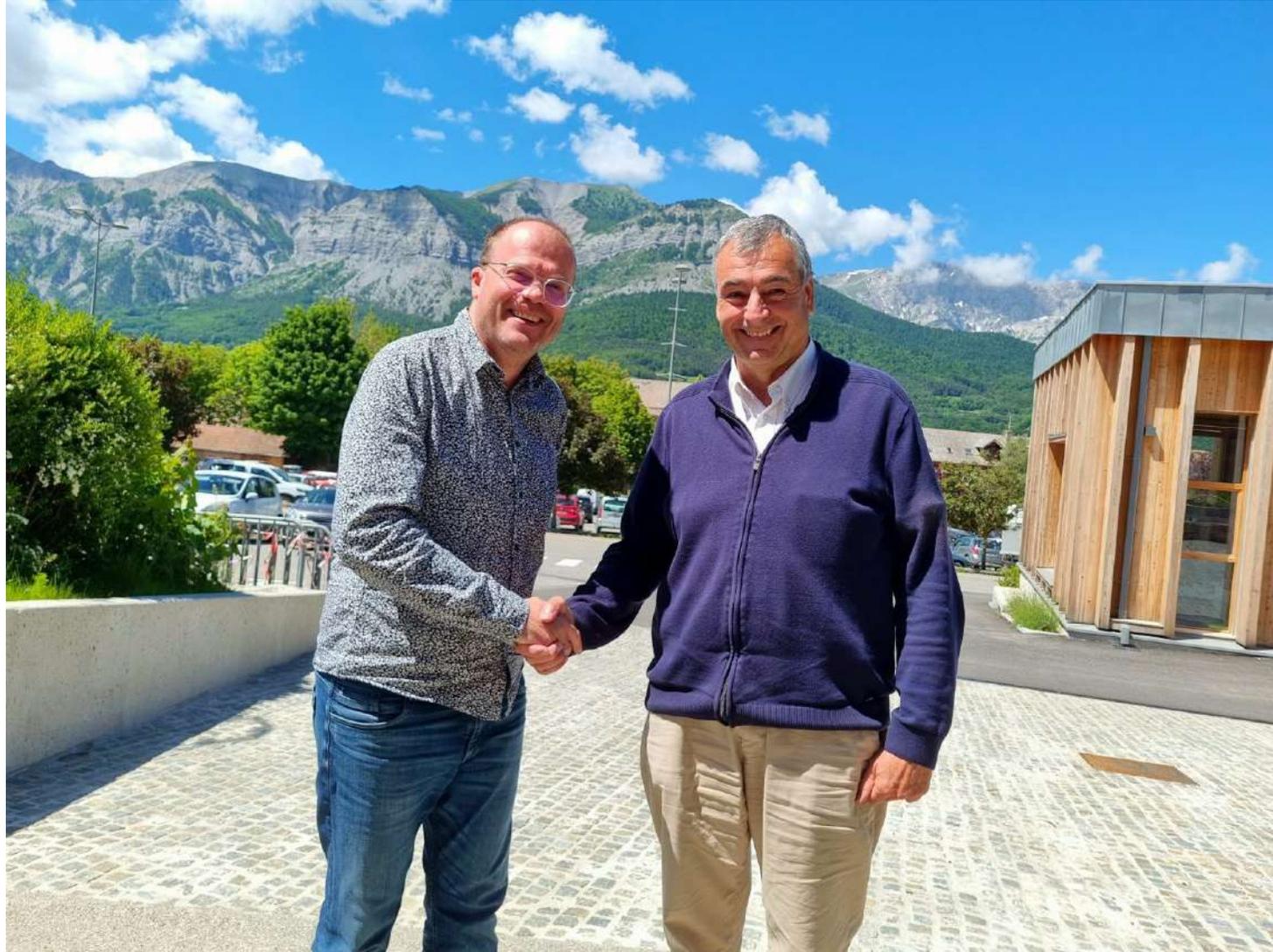
Posons une parole synthétique
en restant dans le sujet



Discours introductifs



Jérôme ROUX
Maire de La-Fare



Laurent DAUMARK
Maire de Saint-Bonnet

Une commune nouvelle ? Mais pourquoi ?

- Pour pouvoir « **bien-loger** » les jeunes, les familles, nos aînés et chacun dans la diversité de ses besoins
- Pour **soutenir nos commerces et l'offre de services** présente dans nos communes
- Pour offrir les meilleurs **services de santé** possible aux habitants
- Pour développer une **offre touristique durable et faire rayonner notre vallée**
- Pour **structurer les mobilités et adapter nos territoires** aux effets du changement climatique en rendant le quotidien des habitants de la vallée plus **pratique**
- Pour continuer de développer une **offre culturelle ambitieuse** et respectueuse de nos traditions
- Pour **renforcer** la **qualité de vie et le « bien-vivre » des habitants**

La commune
nouvelle...
identités,
gouvernance
et valeurs
partagées



Identités, gouvernance et valeurs partagées

Les principaux marqueurs qui animent nos deux communes au **cœur du Champsaur...**



Préserver un caractère rural et de montagne

- Habiter un village, pas une ville
- Lien de proximité entre habitants et élus
- Proximité avec la nature et les paysages
- Un caractère agricole affirmé et reconnu « le bocage champsaurin »



Garantir et renforcer le « bien-vivre »

- Services publics
- Equipements sportifs
- Offre de santé
- Logement
- Education
- Culture
- Animations
- Commerces
- Des lieux emblématiques

Une identité et des valeurs partagées

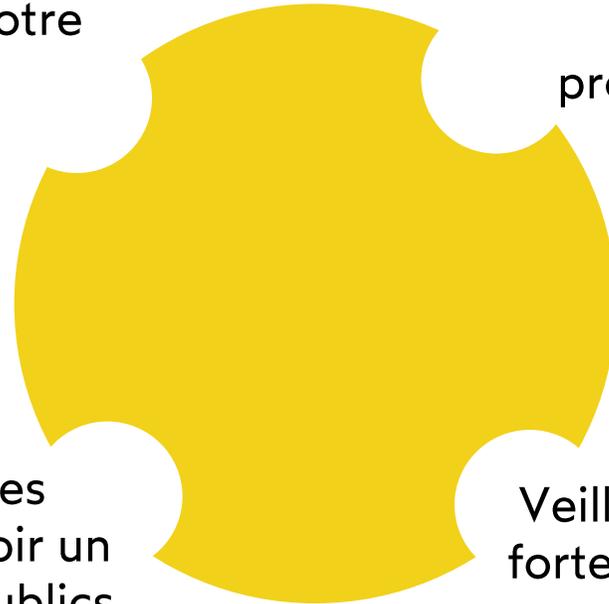
Des choix de gouvernance en résonance avec l'identité locale...

Faire vivre les hameaux et faire rayonner la notoriété de notre commune nouvelle

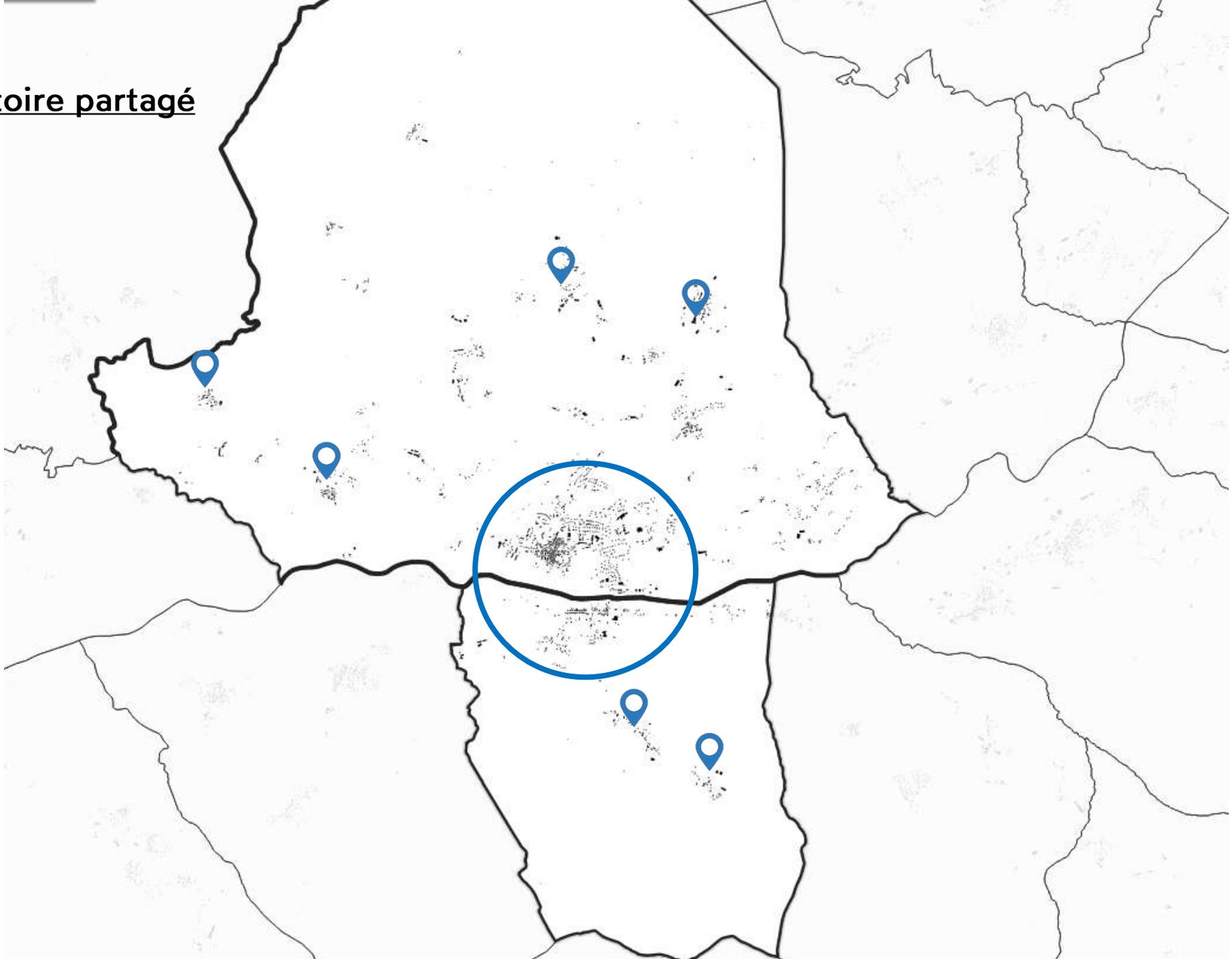
Réunir l'ensemble des élus des deux Conseils municipaux et assurer l'équilibre et la proximité avec les habitants

Créer des communes déléguées afin d'asseoir un ancrage de services publics sur le territoire

Veiller à une représentativité forte de la commune nouvelle au sein des intercommunalités



Centralité et territoire partagé



Une identité et des valeurs partagées

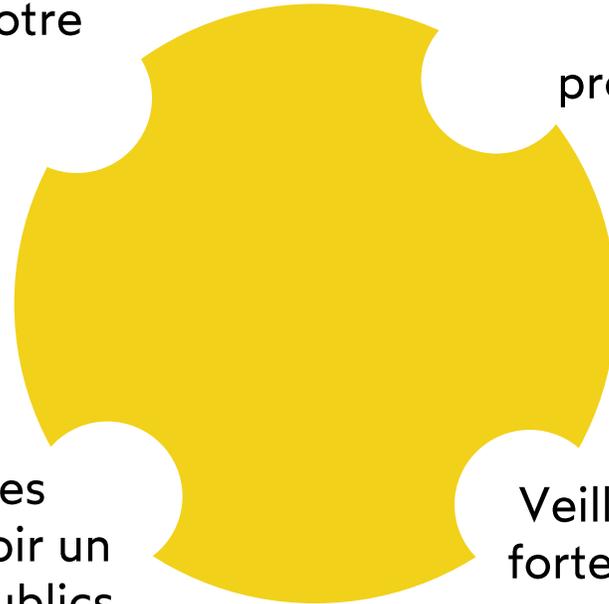
Des choix de gouvernance en résonance avec l'identité locale...

Faire vivre les hameaux et faire rayonner la notoriété de notre commune nouvelle

Réunir l'ensemble des élus des deux Conseils municipaux et assurer l'équilibre et la proximité avec les habitants

Créer des communes déléguées afin d'asseoir un ancrage de services publics sur le territoire

Veiller à une représentativité forte de la commune nouvelle au sein des intercommunalités

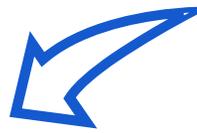


La commune
nouvelle...
*des projets
structurants au
service de
l'attractivité et
du « bien vivre »*



Des projets structurants au service de l'attractivité et du « bien vivre »

● Lancement de la mission de maîtrise d'œuvre



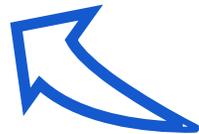
2025



2026

Création d'une salle polyvalente d'envergure

● Lancement des travaux de réhabilitation



2025



Aménagement de bois vert

2025



Etude cœur de village – Espace « Elodie »

Des projets structurants au service de l'attractivité et du « bien vivre »



Construction d'un bâtiment d'habitat inclusif

Aménagement Champ de foire

Travaux du cinéma

Une conduite de projet associant la population



Une programmation partagée
avec les habitants

Une méthode de conduite de projet qui s'enrichit des retours des habitants :

- Un diagnostic partagé avec la population via une « balade urbaine »
- Ateliers de travail sur carte pour le volet urbain
- Atelier participatif « world café » sur le volet équipement
- Travail de concertation avec les acteurs associatifs du territoire sur l'émergence du tiers-lieu de l'Annexe...

Concertation c'est aussi partager les enjeux de chaque projet spécifiques et de la cohérence globale.

La commune
nouvelle...

*une
mutualisation
et une
sécurisation
des moyens*



Une mutualisation et une sécurisation des moyens

La fusion renforcera les capacités d'actions de la commune nouvelle...

Sécuriser les dotations étatiques dans une conjoncture budgétaire nationale difficile.
Un gain significatif de 45K€/an sur 3 ans.

Une mutualisation des moyens humains et techniques pour maintenir des services publics de qualité

Une capacité financière et d'action qui permet de porter et de financer des investissements structurants au service des habitants

Une harmonisation de la fiscalité directe locale sur une durée de 12 ans (choix des élus)

La commune
nouvelle...

*des services de
proximités
préservés*



Des services de proximités préservés

La commune déléguée de La Fare permettra de sécuriser les services tels que...

Bureau de poste

Le bureau de poste actuel sera maintenu avec les mêmes services et modalités.

Service urbanisme

Les renseignements d'urbanisme et de foncier pourront être proposés sur les temps d'accueil.

Gestion du service des eaux

La gestion des abonnements aux services et des facturations seront maintenus jusqu'en 2026 (*avant le transfert des compétences vers la Communauté de communes du Champsaur Valgaudemar*)

Etat civil

Gestion des actes d'état civil et des demandes diverses en la matière.
Célébration des mariages et des PACS

Réservation des équipements

Gestion des réservations de salles et des infrastructures de la commune nouvelle avec priorité aux habitants.

Proximité avec le Maire délégué

Les rendez-vous et correspondances avec le Maire délégué seront préservés.

Des services de proximités préservés

La commune siège de St-Bonnet renforcera les services tels que...

L'Etat civil, les élections et les cimetières

Le bureau de poste actuel sera maintenu avec les mêmes services et modalités.

Réservation des équipements

Gestion des réservations de salles et des infrastructures de la commune nouvelle avec priorité aux habitants.

Service médiathèque

Gestion de la médiathèque, de la micro-folie, des festivals, des expositions et des événements culturels et littéraires.

Service urbanisme

Les renseignements d'urbanisme et de foncier pourront être proposés sur les temps d'accueil.

Services périscolaires

Gestion des inscriptions et des facturations des services périscolaires.

Service animation

Gestion et coordinations des événements et animations présentes sur le territoire de la commune nouvelle. Programmation artistique à l'échelle du nouveau territoire.

Gestion du service des eaux

La gestion des abonnements aux services et des facturations seront maintenus jusqu'en 2026 (*avant le transfert des compétences vers la cccv*)

Pôle ressources

Gestion de la comptabilité, des marchés publics, des subventions, des affaires foncières et du secrétariat général. Ingénierie de conduite de projet et ingénierie financière

Services techniques

Gestion des missions diverses des services techniques avec une centralisation des moyens au centre technique (ZA du Moulin).

Titres sécurisés

Gestion des titres sécurisés (CNI et passeports).

ASVP, placier

Gestion des droits de place et ASVP.

Temps d'échanges
avec vous...

*posez vos
questions*



La commune
nouvelle...

*Consultation
et charte
fondatrice
ouverte aux
habitants*



Une consultation charte fondatrice ouverte aux habitants

2 outils pour organiser la participation des habitants

- Charte fondatrice
- Consultation locale à La Fare en Champsaur le 24 novembre

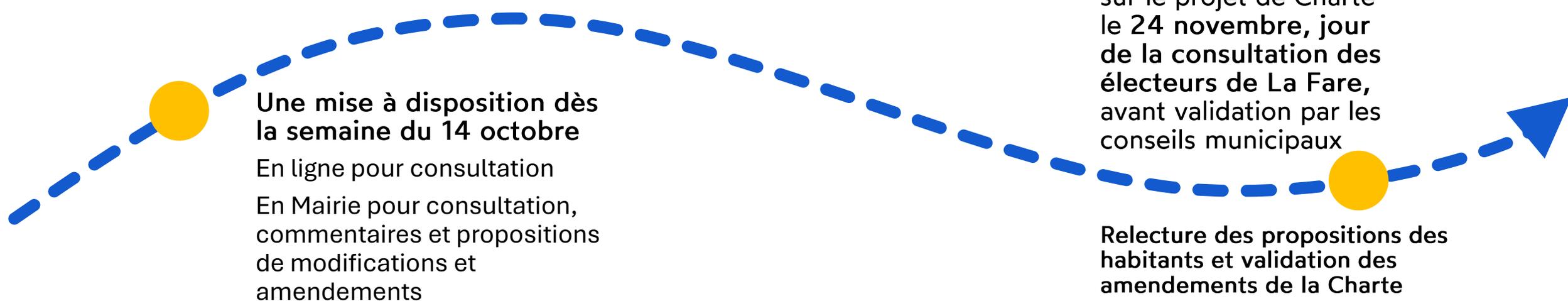
Un dialogue participatif avec les habitants

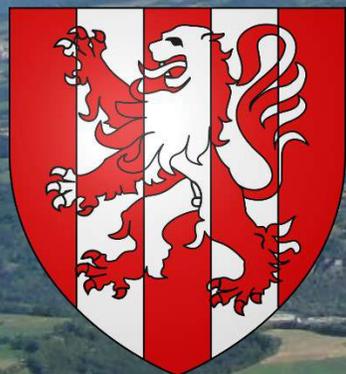


Les principes de la de la création de la commune nouvelle
Quels sont les enjeux auxquels la création de la commune nouvelle répond



Ouverture au dialogue appuyée sur une méthode
Un projet de Charte fondatrice soumis aux habitants des deux communes, adossé à des registres permettant à chacun de s'exprimer sur celle-ci





*Merci pour votre
participation et votre
écoute*

